

Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 04 octobre 2010 à Bruxelles, Bureau fédéral.

APPROUVE

Présents:

Francis MERCIER, Président
Pierre LEDENT, Secrétaire
Pierre GEERAERTS
Stefan DAMMAN
Patrick Van Peteghem

Absent: Guido CLAES, Vice-président

1. Préambule

La réunion du 28/09/10 a dû être reportée à ce lundi 04/10/10 suite à un problème personnel survenu au secrétaire.

La rencontre avec les autres Commissions est reportée à la prochaine réunion de la Commission Sportive soit le 26/10/10.

M. Francis MERCIER remercie la Commission pour leurs bons vœux et particulièrement M. Guido CLAES pour l'intérim qu'il a accompli.

2. Lecture et approbation du PV du 24-08-2010

Le PV de la réunion du 24.08.2010 est lu et approuvé.

3. Championnat de Belgique 2010 - 2011

Les 1/4 de Finale de la Coupe de Belgique sont programmés le dernier week-end des vacances Noël. A la demande de plusieurs clubs, la Commission Sportive décide de reporter ce week-end d'une semaine. Les 1/4 de Finale de la Coupe de Belgique se joueront donc le week-end du 14-15-16/01/2011.

La Commission Sportive a reçu un mail de M. Wouter GEORGES - au nom du Conseil d'Administration de la FRBN – demandant de déplacer la date de la Finale de la Coupe de Belgique car elle est programmée en même temps que les Championnats de Belgique de Natation Open.

La Commission Sportive décide de reporter d'une semaine la Finale de la Coupe de Belgique qui se jouera donc le samedi 07/05/2011.

Ce changement de date oblige donc la Commission Sportive de déplacer les dates des Play-Offs et de la Super Coupe de Belgique.

Voici le nouveau calendrier :

PO1 : WE 13-14-15/05/2011

PO2 : WE 20-21-22/05/2011

PO3 : WE 27-28-29/05/2011

Super-Coupe de Belgique: Samedi 06/06/2011

Un mail sera envoyé aux clubs pour les informer de ces deux changements importants.

Lors de la réunion du calendrier, la Commission Sportive avait informé les clubs qu'elle communiquerait, début du championnat, les modalités de la fin du Championnat de la Division 3 qui joue avec neuf équipes.

Ces modalités sont :

Afin que pour la saison 2011-2012 la Division 3 évolue à 10 équipes, le dernier classé de la Division 3 ne descendra pas automatiquement et le premier classé de la Division 4 montera automatiquement en Division 3. Par contre l'équipe classée à la neuvième place en Division 3 jouera les « Play-Offs » avec les équipes classées 2, 3 et 4 de la Division 4.

Le vainqueur de ces « Play-Offs » jouera en Division 3.

Ce texte n'est qu'une adaptation des instructions envoyées lors des demandes d'inscriptions au Championnat.

Le secrétaire pose la question suivante à la Commission Sportive :

Il y a une directive qui dit qu'une équipe ne peut pas monter de Division si son club a déjà une équipe présente dans la division supérieure.

Qu'en est-il si un club d'une Division supérieure doit descendre dans la division inférieure et que dans cette division inférieure une équipe du club est déjà présente ?

La Commission Sportive suggère de mettre cette à question à l'ordre du jour d'un des groupes de travail qui sera formé pour la « Réforme du Championnat et de la Coupe ».

4. Courrier

M. Francis MERCIER fait part à la Commission qu'il a reçu un mail de la Fédération concernant l'accident survenu à M. Angie DE BRUYNE (ENL) lors du match « Best Of Three » Leuven – La Louvière B.

Ce mail nous informe que la Fédération prend l'affaire en main.

5. Divers

M. Pierre GEERAERTS représentera la Commission Sportive lors du match de la Super-Coupe, samedi 09/10/2010 à Mouscron.

M. Patrick VAN PETEGHEM, directeur technique, revient sur le fait qu'il y a toujours des matches programmés lors des journées d'entraînements Nationaux et Régionaux.

Un mail sera envoyé aux clubs concernés afin qu'ils proposent des nouvelles dates pour programmer ces matches.

La Commission Sportive décide que la troisième journée des « Best Of Three » Dames se jouera le samedi si elle doit avoir lieu.

M. Patrick VAN PETEGHEM fait part à la Commission Sportive que lors de la Réunion de la Cellule Sportive il demandera que sera l'avenir de l'équipe « 94-95 ».

S'il n'y a pas de compétitions « Internationale » pour les « 94-95 » il faudra attendre 2012 pour aligner une nouvelle équipe mais de la catégorie « 93-94 ».

Dans ce cas, M. Patrick VAN PETEGHEM suggère d'introduire des joueurs nés en '93 dans le noyau de l'équipe « 91-92 » qui prend part à l'actuel championnat Junior.

Vu que les matches de l'équipe « 91-92 » dans le championnat de la première Division ne sont pas officiels, il informe la Commission Sportive qu'il introduira des « Espoirs moins de 23 ans » dans cette équipe.

La Commission Sportive demande au secrétaire d'envoyer un mail aux clubs pour les informer que la carte « SIS » ne peut être utilisée comme document d'identification du joueur lors des matches.

M. Pierre GEERAERTS donne un compte rendu des deux premières réunions concernant la « Réforme du Championnat et de la Coupe ».

Les membres de la Commission présents lors de ces réunions déplorent le peu de clubs représentés.

Une troisième réunion a été fixée au 23 octobre 2010 à 10h00 à Malines.

Lors de cette réunion on formera les différents groupes de travail :

- A) Réforme du Championnat Séniors, règlements sportifs et organisation ;
- B) Réforme du Championnat « Jeunes », règlements sportifs et organisation ;
- C) Réforme de la Coupe de Belgique ;
- D) Equipes Nationales : Objectifs à long terme.
- E) Manuel Water-Polo

A ces cinq points, d'autres points pourront encore être ajoutés lors de la réunion.

**Le rapporteur,
Pierre LEDENT,
Secrétaire**

<p>Prochaine réunion : Mardi 26 octobre 2010 – 18.00 – Bruxelles, Bureaux Fédéral</p>
